



Une initiative du Club Landoy
et du groupe L'Oréal

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Charte 50+ fédère désormais 4 millions de salariés

Paris, le 13 avril 2026

Le Club Landoy annonce que le nombre de signataires de la Charte 50+ atteint 431, représentant 4 millions de salariés. L'initiative, qui engage les entreprises sur 10 actions concrètes à l'égard de l'emploi des seniors, a été rejointe par des acteurs diversifiés comme le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, la Fédération Française de Football ou le groupe SEB, témoignant de la mobilisation autour de ce sujet de société majeur. Pour démontrer cet engagement, une conférence réunira ce jour dirigeants, experts et invités européens afin de débattre et d'échanger sur les bonnes pratiques et solutions à envisager.

Aujourd'hui, le Club Landoy réunit les nouveaux signataires de la Charte 50+ pour une cérémonie qui se déroule au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

Collectif d'entreprises mobilisées face aux enjeux de la transition démographique, le Club Landoy œuvre pour accompagner les organisations souhaitant anticiper, s'adapter et identifier des solutions pour y faire face. Avec près d'un salarié sur trois ayant plus de 50 ans, le vieillissement de la population active pose de nouveaux défis aux entreprises.

Pour répondre à ces enjeux, le Club Landoy et le groupe L'Oréal ont créé en 2022 la Charte 50+. Elle rassemble des structures de toutes tailles qui veulent améliorer l'emploi et l'accompagnement des collaborateurs de plus de 50 ans. Les signataires s'engagent autour de dix engagements clefs couvrant le recrutement, la formation, le maintien dans l'emploi, l'évolution des carrières, la santé et le bien-être au travail, le soutien aux aidants, la préparation à la retraite ainsi que la lutte contre les stéréotypes liés à l'âge.

Nouveaux signataires 2026 : la fonction publique se mobilise

Cette année, 66 nouvelles organisations rejoignent le collectif de la Charte 50+, portant à plus de 430 le nombre de structures engagées et représentant ainsi près de 4 millions de salariés.

Pour la première fois, des acteurs du secteur public de l'échelon national ou régional deviennent signataires de la Charte 50+ : le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, la région Île-de-France et la ville de Versailles. Cette mobilisation illustre l'importance croissante des enjeux liés à l'emploi des 50+ et constitue un signal pour la généralisation des dispositifs mis en avant par la Charte.

La portée de la Charte continue de s'élargir, avec l'arrivée de signataires issus de secteurs variés - médias, éducation, sport, bâtiment, distribution, transport - ainsi que des entreprises de toutes tailles, notamment des TPEs aux PME. Cette année, la Charte consolide son déploiement territorial, avec de nouveaux signataires actifs dans différentes régions.



Sibylle Le Maire

Fondatrice du Club Landoy
Directrice exécutive chez
Bayard

« Vieillir n'est pas un naufrage collectif, c'est une nouvelle frontière pour l'entreprise. La Charte 50+ s'inscrit dans cette dynamique, comme outil de référence pour les organisations qui souhaitent agir pour donner toute leur place aux salariés de plus de 50 ans. Elle rassemble aujourd'hui plus de 430 signataires et fédère près de 4 millions de salariés. Ces chiffres témoignent d'une véritable prise de conscience collective : depuis cinq ans, la Charte contribue à faire évoluer les mentalités et offre un cadre clair pour passer à l'action. Pour amplifier cet élan et équiper davantage les entreprises, nous mettrons à leur disposition dès le mois de juin un guide pratique intitulé '50 solutions pour les 50+'. »



Jean-Claude Legrand

Directeur Général des
relations humaines du
Groupe L'Oréal

"La valorisation des profils expérimentés est essentielle. Pour leur permettre d'occuper pleinement leur place dans nos organisations, de poursuivre des carrières stimulantes et de transmettre leur savoir-faire, travaillons main dans la main. La coopération inter-entreprises est clé : l'humain ne connaît pas la concurrence. Ensemble, nous bâtissons un environnement de travail innovant et bienveillant, qui valorise la richesse de ces profils."



Julien Steimer

Directeur général de l'administration
et de la modernisation
du ministère de l'Europe
et des Affaires étrangères

"Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères est particulièrement fier d'être le premier ministère à adhérer à la Charte 50+ et sera au rendez-vous de ses engagements. Près de 30 % des diplomates ont plus de 57 ans. Ils sont riches d'expertises et d'expériences inouïes, qu'ils ont développées au cours de parcours à l'international dans tous les métiers de la diplomatie : services publics, géopolitique, souveraineté économique et partenariats, influence et communication, action culturelle, universitaire et de recherche. Expertise, sens de l'altérité, courage, management et résilience sont des dimensions fortes de leur leadership."

L'emploi des 50 ans et plus : s'inspirer des bonnes pratiques européennes

En France, le taux d'emploi des 55-64 ans s'établit à 60,4 %, contre 75,2 % en Allemagne et 77,8 % en Suisse, pour une moyenne européenne à 65,2 %, illustrant une marge de progression encore importante pour l'emploi des 50+.

À l'occasion de la cérémonie de signature de la Charte 50+, le Club Landoy réunit plusieurs experts et représentants institutionnels pour une table-ronde consacrée au travail dans une Europe vieillissante. Tania Cavassini, ambassadrice de Suisse en France, Gudrun Lingner, ministre plénipotentiaire près de l'Ambassade d'Allemagne et Stéphane Carcillo, directeur de la division Emploi et Revenus de l'OCDE, échangeront sur les pratiques mises en œuvre dans leurs pays ou dans d'autres pays européens.

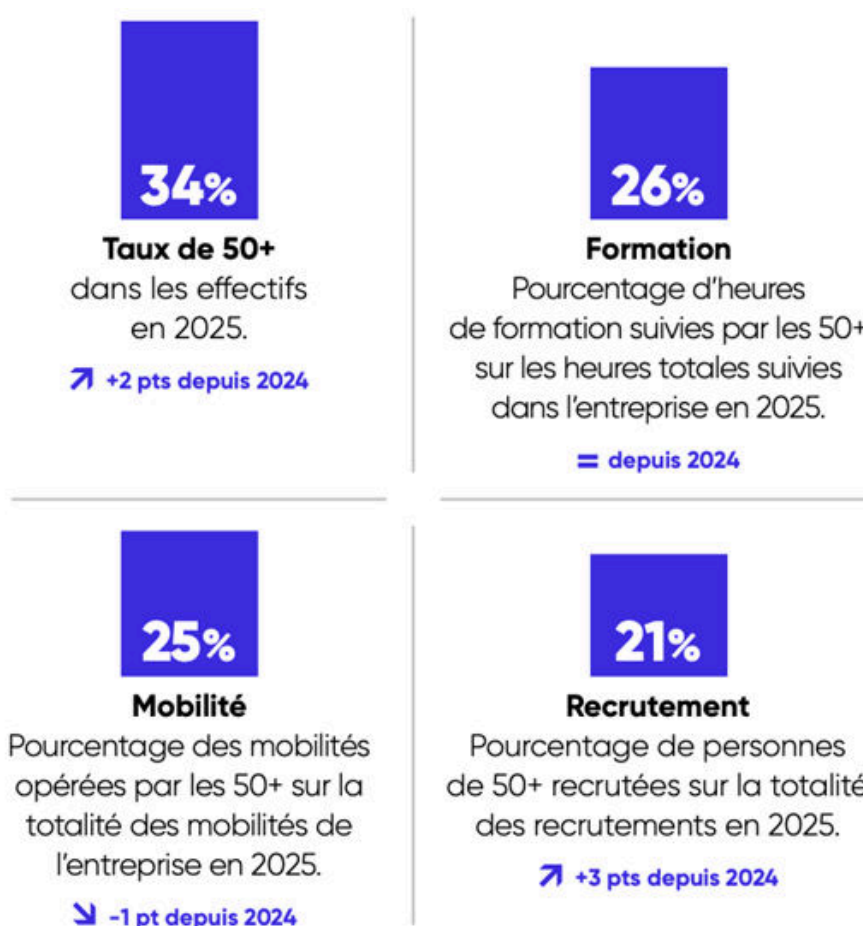
En parallèle, des entreprises engagées témoigneront également des initiatives déployées sur le terrain en faveur de l'emploi des seniors. Ainsi, Aadil Bezza, DRH France chez Sanofi, Yan Pataki, DRH chez Sodexo France et Anne-Catherine Ropers, DRH du Groupe de Crédit Agricole S.A feront part leurs retours d'expérience.

En juin, le Club Landoy publiera le Guide « 50 solutions pour les 50+ », qui dresse un panorama des initiatives existantes en faveur de l'emploi des plus de 50 ans et favorise le partage de bonnes pratiques entre les acteurs engagés.

Mesurer les progrès grâce aux Indicateurs 50+

En 2026, 114 entreprises et structures ont partagé leurs données afin de constituer les Indicateurs 50+, et créer un référentiel commun sur la place des 50 ans et plus en entreprise. Chaque organisation peut ainsi mesurer ses actions et se comparer à la moyenne collective sur les quatre indicateurs publiés année après année.

En complément, ils s'appuient sur une étude qualitative menée depuis 2024 auprès du collectif des signataires, qui a permis d'identifier plus de 405 dispositifs mis en œuvre pour mieux intégrer les salariés de 50+.



Résultat du chantier des indicateurs 50+ mené dans le cadre du collectif des signataires de la Charte 50+, réalisé sur la base des données 2025 et 2024, des collaborateurs en CDI et CDD (114 organisations, échantillons variables selon les items).

Signataires 2026

3A Overseas - Actual Group - ADN Transition - ADV Compétences - Alixio Group - Apeai Ouest
Hérault - Association des agences conseil et création (AACC) - Atexo - Besoin Solution Service -
Blancheporte - BlueBirds - Brisquard - Caisse d'Épargne Normandie - Campus de l'inclusion -
Catequip - CDI Flex -Chance - CmonCDI - Conseil régional d'Île-de-France - Covéa - Dev RH - Eclore -
Enjeux Dirigeants -Excelia Audit - Fédération Française de Football - Fnac Darty - good & right people -
GORON - Grant Alexander - Groupe SEB - Hmarket Supermarchés - Human First Portage - IMT
Partners - Inéa conseil - Investance Partners - Jardineries & Animaleries de France - JH Transport -
Kaufman & Broad - La Figolette - La Suite and Co - Lanekin - Le vigilant sécurité privé - Learneo - Les
Établissements Giffard - Linevia - Manageria - Meraki - MIFE de l'Ain - Ministère de l'Europe et des
Affaires étrangères- NAOS International - NGE - NRJ Group - NUMA - OMNES Education - RD Angers
- Reims Habitat - Socialy - Studypreneurs / Les Vieux Schnocks - Synovivo Consulting - TELUS Health
- UNOWHY - Via Lecta - Viasanté Mutuelle - Ville de Versailles - Weelife - Xcelium

Suivez les tables-rondes et la cérémonie de signature en ligne de 17h à 19h30 : [https://
webinaire.numerique.gouv.fr/meeting/signin/invite/77110/creator/12893/hash/d85a321aeac7935c...](https://webinaire.numerique.gouv.fr/meeting/signin/invite/77110/creator/12893/hash/d85a321aeac7935c...)

Retrouvez les 10 engagements de la Charte 50+ et tous les noms des signataires [en ligne](#).

A propos du Club Landoy

Le Club Landoy est un collectif d'entreprises qui ne veulent pas subir les impacts économiques et sociaux de la transition démographique, et qui souhaitent agir pour s'adapter à ce nouveau contexte. Créé en 2019 à l'initiative du groupe Bayard, il réunit des organisations qui anticipent, sensibilisent et agissent pour repenser les conditions d'une société où l'on vit plus longtemps.

Abonnez-vous à la newsletter du Club Landoy [ici](#).

Contacts presse

Margie - alienor.miens@margie.fr / 06 64 32 81 75 &

sophia.beau.de.lomenie@margie.fr / 07 82 67 84 82

Club Landoy – melanie.voin@groupebayard.com / 06 60 09 08 17